

How many people are living alone? How many are living in two dwellings? The case of France

Proposal to the 2012 EAPS Conference

Topic: Families and Household/ Convenor: A. Esteve.

Note to convenor: we don't have an extended summary or a paper in English yet. Below you will find a first draft of the paper in French.

Combien de personnes vivent-elles seules ? Combien ont deux logements ?

Laurent Toulemon et Sophie Pennec

En France, d'après le recensement de la population de 2007, une personne sur sept vit seule. Derrière ce résultat se cachent des situations diverses, plus ou moins bien repérées par le recensement, qui s'appuie sur de nombreuses conventions nécessaires pour définir le logement où vivent les personnes, ainsi que pour dresser la liste des habitants de chaque logement. La confrontation des résultats du recensement et des enquêtes auprès des ménages permet de décrire plus précisément la situation des personnes recensées comme vivant seules.

D'après le recensement de 2007, un habitant sur sept vit seul dans son logement

À l'occasion du recensement, les habitants sont invités à participer et répondre aux questions dans leur résidence habituelle, celle où ils passent la plus grande partie de l'année. Dans les logements où au moins une personne a sa résidence habituelle, la liste des habitants permanents du logement est dressée, et complétée par la liste des habitants « non permanents », recensés ailleurs : enfants majeurs logés ailleurs pour leurs études, personnes vivant temporairement dans le logement mais ayant leur résidence habituelle ailleurs, personne résidant habituellement dans le logement mais hébergés dans un établissement pour plus d'un mois¹. Puis chaque habitant permanent remplit un bulletin individuel de recensement, les statistiques de population étant issues de la compilation de ces bulletins. Les personnes vivant en ménages collectifs (foyers de travailleurs, cités universitaires

¹ Certaines de ces personnes sont « comptées à part » et incluses dans la « population totale » de la commune à laquelle appartient le logement, même si elles sont recensées dans une autre commune. La population totale est utilisée pour l'application de nombreux textes législatifs ou réglementaires. Elle comprend des doubles comptes. Mais les populations municipales, qui s'additionnent pour former la population de la France, ne contiennent normalement pas de doubles comptes. Pour plus de détails voir [1].

ou foyers d'étudiants, maisons de retraite, hôpitaux de long séjour, communautés religieuses, centres d'hébergements, établissements pénitentiaires, casernes) sont recensées à part, ainsi que celles vivant dans des habitations mobiles, les marinières et les sans-abris.

Parmi les 61 795 000 habitants de la France métropolitaine au recensement de 2007, 8 764 000 vivent seuls. C'est donc en France une personne sur sept qui est recensée seule dans son logement. La proportion de personnes seules a augmenté régulièrement depuis les années 1960 [1], passant de 6% en 1962 à 14% en 2007. Les femmes sont plus nombreuses à vivre seules que les hommes et l'écart entre les sexes diminue, légèrement entre 1962 et 1982, plus rapidement depuis (tableau 1). Le rapport des chances (*odds ratios*²) de vivre seul valait 2,1 en 1962, ce qui indique que les hommes avaient plus de deux fois plus de chances de vivre seuls que les femmes (8,2% contre 4,0%) ; l'*odds ratio* reste pratiquement constant jusqu'en 1982 : en vingt ans la proportion de femmes seules augmente de moitié, passant de 4,0 à 6,3%, et la proportion d'hommes seuls augmente presque autant, de 8,2% à 11,4%. Depuis 1982, la progression se poursuit, à un rythme moindre pour les hommes, et l'écart se réduit à 1,4 : 16,2% des hommes vivent seuls en 2007, contre 12,0% des femmes.

Tableau 1. Proportion d'hommes et de femmes vivant seuls aux recensements depuis 1962, en %

Année	Femmes	Hommes	Ensemble	Écart H-F (<i>Odds ratio</i>)
1962	4,0	8,2	6,1	2,1
1968	4,2	8,5	6,4	2,1
1975	5,1	9,8	7,5	2,0
1982	6,3	11,4	8,9	1,9
1990	7,9	12,6	10,3	1,7
1999	10,4	14,6	12,6	1,5
2007	12,0	16,2	14,2	1,4

Sources : recensements de la population, France métropolitaine, IPUMSi et Insee (voir encadré).

Vivre seul dans un logement : des situations très diverses

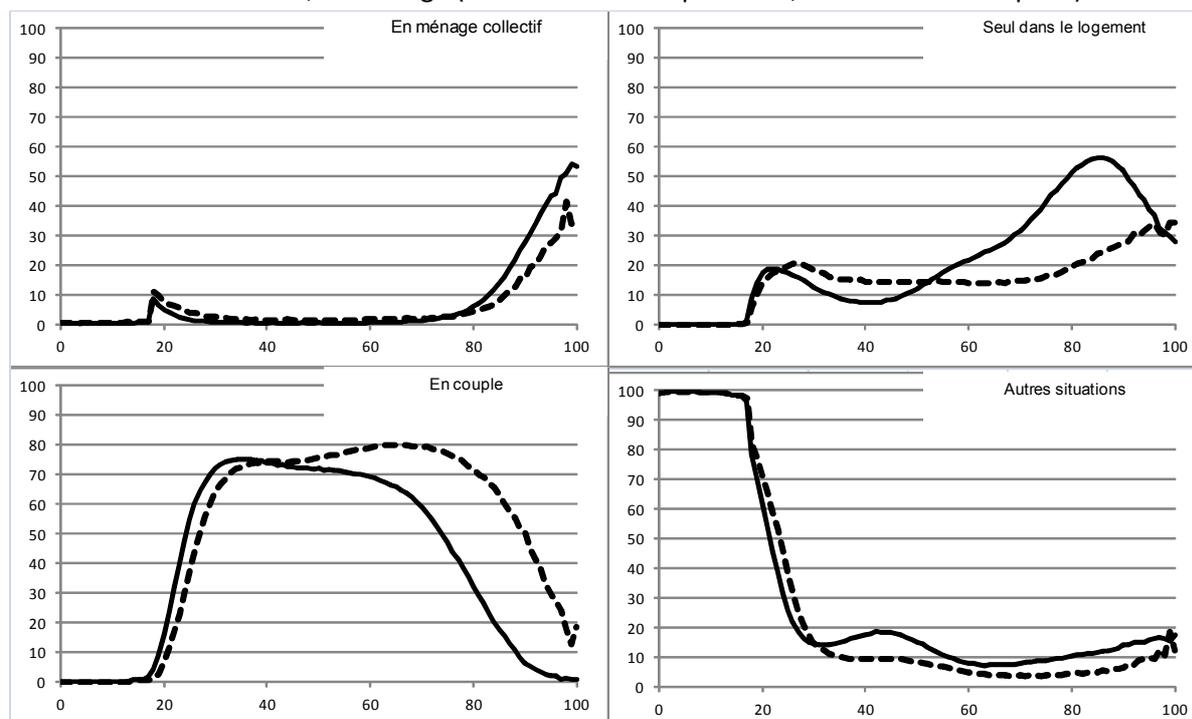
Les situations familiales conduisant à vivre seul varient considérablement selon le sexe et, surtout, selon l'âge. Le recensement construit des familles au sein des ménages, selon des règles qui se sont modifiées d'un recensement à l'autre (voir dans [2] une présentation de données homogènes sur les familles au recensement depuis 1962). On peut décrire à grands traits les situations de résidence en isolant trois situations : la vie seule dans un logement, la vie en couple, la vie en ménage collectif ; et une catégorie résiduelle regroupant des situations diverses : enfants vivant avec un ou deux parents, adulte non en couple mais vivant avec des enfants ou d'autres adultes, apparentés ou non.

Certaines transitions familiales et professionnelles peuvent conduire à vivre seul. Avant 18 ans, pratiquement personne ne vit seul, et la proportion d'hommes et de femmes vivant seuls atteint un

² Si h et f sont les proportions de personnes seules parmi les hommes et les femmes, l'*odds ratio* se calcule comme $[h/(1-h)] / [f/(1-f)]$.

premier maximum entre 20 et 25 ans (figure 1). Le départ du domicile parental correspond dans certains cas, autrefois fréquents pour les femmes notamment et maintenant moins nombreux, à la formation d'une union ; dans les autres cas, l'alternative se pose entre vivre seul(e), partager un logement (co-location sous diverses formes) ou vivre en ménage collectif (foyer de travailleur, cité universitaire).

Figure 1. Répartition de 100 hommes et 100 femmes de chaque âge selon leur situation résidentielle au recensement de 2007, selon l'âge (hommes en traits pointillés, femmes en traits plein)



Source : Insee, recensement de 2007

La vie en couple est, de beaucoup, la situation la plus fréquente des adultes (elle est majoritaire pour les femmes âgées de 25 à 74 ans en 2007, et pour les hommes entre 27 et 90 ans). Avec les mises en couple, la proportion de personnes seules devient plus faible à l'âge adulte. Les ruptures d'union conduisent plus souvent les hommes que les femmes à vivre seuls, parce que les enfants du couple restent avec leur mère dans la très grande majorité des cas. Au-delà de 45 ans, la dynamique des ruptures d'union (par décès du conjoint ou séparation), des remises en couple, du départ des enfants du foyer conduit la proportion de femmes vivant seules à augmenter fortement avec l'âge, tandis que pour les hommes, plus souvent seuls que les femmes avant 40 ans, la proportion augmente très peu jusqu'à 80 ans. À partir de cet âge, les hommes et, plus encore, les femmes, quittent leur logement pour vivre en maison de retraite. Les autres situations sont rares parmi les adultes (moins de 20% pour les femmes après 30 ans, moins de 10% pour les hommes après 35 ans) ; elles sont plus fréquentes pour les femmes d'âge moyen, qui vivent plus souvent avec leurs enfants [3]. Les différences avant 27 ans et après 60 ans s'expliquent entièrement par la mise en couple plus précoce et le veuvage plus fréquent pour les femmes : ces autres situations sont également fréquentes, à chaque âge, parmi les hommes et les femmes qui ne vivent pas en couple.

Il faut se garder de lire trop directement ce graphique comme représentant l'évolution des situations au cours de la vie. Par exemple, la hausse de la proportion d'hommes en couple entre 40 et 60 ans en

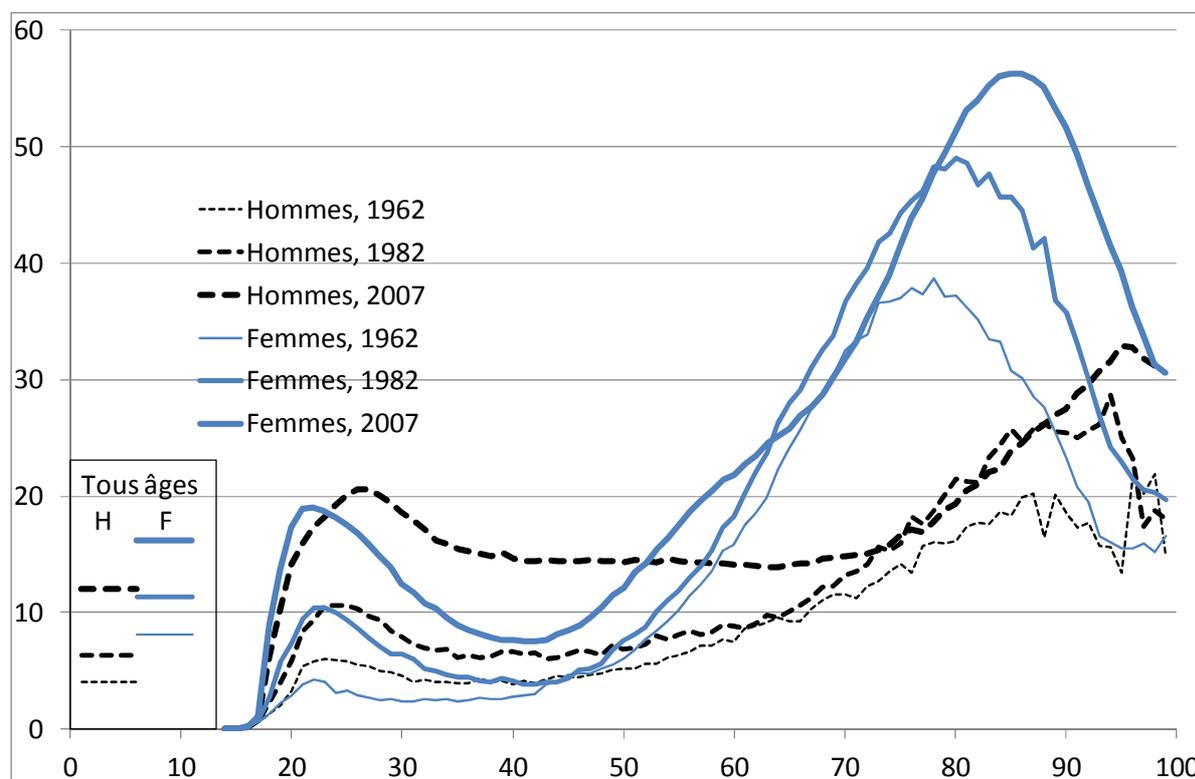
2007 ne correspond pas à une hausse avec l'avancée en âge, mais au fait que les hommes de 40 ans sont moins souvent en couple que les hommes du même âge il y a 20 ans : en 1990, 82% des hommes de 40-44 ans vivaient en couple ; en 1999, c'était le cas de 80% des hommes des mêmes générations, âgés environ de 50-54 ans ; et 79% en 2007, alors qu'ils sont âgés de 57 à 61 ans [4]. Si en 2007 les hommes de 59 ans sont plus fréquemment en couple que les hommes de 42 ans (79% contre 75%), c'est parce que les premiers vivaient plus souvent en couple quand ils avaient eux-mêmes 42 ans (c'était le cas de 82% d'entre eux en 1999). Cependant, la comparaison des situations des hommes et femmes au fil des âges montre des contrastes forts entre les sexes. Les jeunes femmes quittent plus tôt le domicile parental et sont légèrement plus nombreuses que les hommes à vivre seules vers 20 ans. À l'âge adulte, la vie seule diminue pour les femmes avec l'âge après 22 ans, jusqu'à un minimum de moins de 8% à 40 ans, avant d'augmenter fortement aux âges plus élevés, alors pour les hommes cette proportion, après un pic de 20% vers 26 ans, reste stable au-dessus de 14% jusqu'à 70 ans.

Au-delà de 52 ans, la vie seule est plus fréquente pour les femmes que pour les hommes. Cette différence aux âges élevés est renforcée en termes d'effectifs : les hommes de plus de 60 ans sont à la fois moins nombreux que les femmes à cause de la mortalité et moins souvent seuls. Dans la population, on compte plus de femmes seules que d'hommes seuls : 5,2 millions contre 3,6. Un tiers des personnes seules sont des femmes de 60 ans ou plus (2,9 millions), trois fois plus nombreuses que les 940 000 hommes seuls du même âge.

Depuis 50 ans, de plus en plus de personnes seules parmi les hommes jeunes et les femmes âgées

Les tendances décrites au tableau 1 sont également très contrastées selon l'âge. La figure 2 présente les proportions de femmes et d'hommes vivant seuls selon l'âge en 1962, 1982 et 2007. En 1962, la vie seule était caractéristique des personnes âgées, et surtout des femmes âgées. Peu de jeunes vivaient seuls, la mise en couple étant souvent simultanée ou peu éloignée dans le temps du départ du domicile parental. Entre 1962 et 1982, l'autonomisation accrue des jeunes, femmes et hommes, s'accompagne d'un pic de vie seule entre 20 et 30 ans. Entre 40 et 70 ans on observe peu de changements et, au-delà de cet âge, hommes et femmes sont plus nombreux à vivre seuls, leur meilleur état de santé et l'amélioration de leur niveau de vie (avec notamment la montée des retraites et le minimum vieillesse mis en place en 1975) permettant davantage d'autonomie. Entre 1982 et 2007, le mouvement d'autonomisation des jeunes s'accompagne d'un retard des mises en couple et d'une fréquence accrue des ruptures d'union ; ces tendances conduisent à une progression continue de la vie seule (mouvement interrompu depuis 2000 pour les jeunes avec la stabilisation de la durée des études, voir par exemple [4]). Ce mouvement de baisse de la fréquence de la vie en couple se propage à tous les âges adultes, jusqu'à 60 ans pour les femmes et 70 pour les hommes [3]. Au-delà de ces âges, la vie seule reste constante, pour ces générations des années 1920 et 1930 où le célibat et les ruptures d'union sont relativement rares et la vie en couple en forte hausse, grâce à la baisse de la mortalité aux âges élevés. Ensuite, aux grands âges au-delà de 80 ans pour les femmes et de 90 ans pour les hommes, la proportion de femmes seules continue à progresser, l'entrée en institution étant retardée, d'une génération à l'autre.

Figure 2. Proportion d'hommes et de femmes vivant seules selon l'âge, recensements de 1962, 1982 et 2007, en%



Source : IPUMSi recensements de 1962, 1982 ; Insee, recensement de 2007

Cette progression de la vie seule se fait au détriment de la vie en couple aux âges jusqu'à 60 ans, et des « autres situations » aux âges plus élevés, tandis que la proportion de personnes vivant en ménages collectif reste constante depuis 50 ans [6]. %%% Détailler les évolutions des autres catégories de la figure 1?

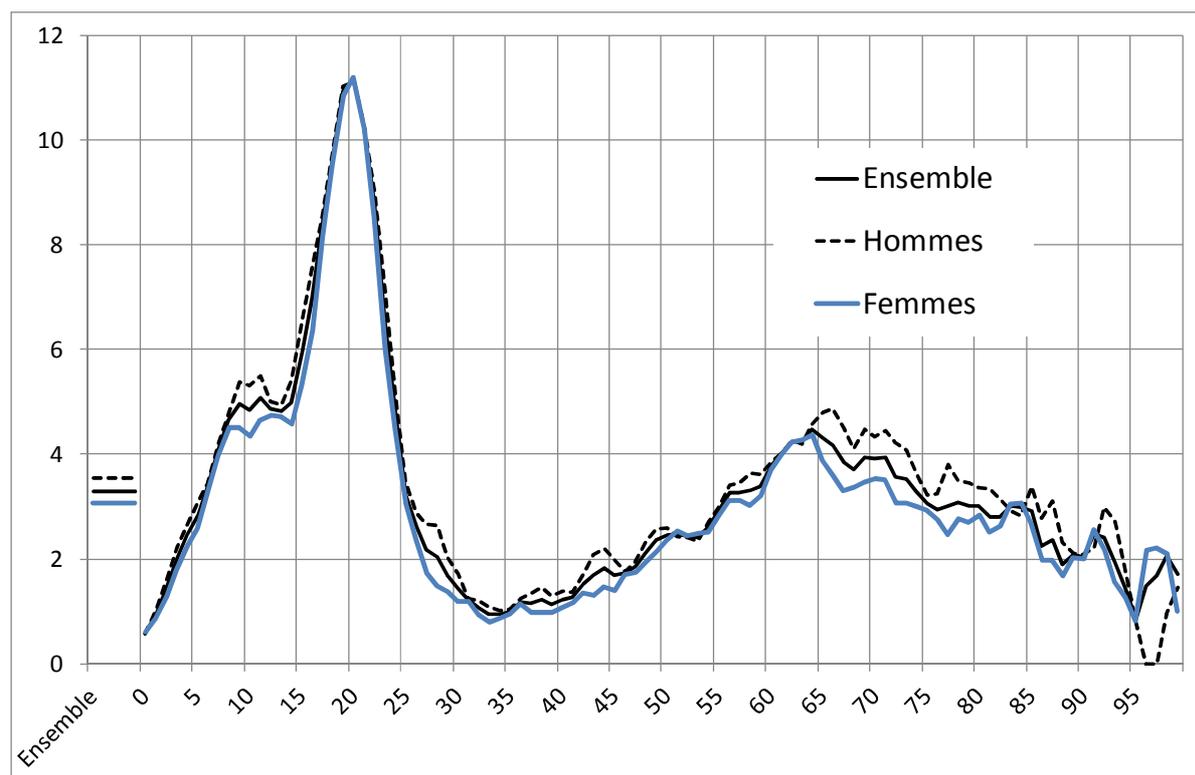
Comment sont recensées les personnes qui ont plusieurs résidences habituelles ?

Le recensement compte des logements et, dans ces logements, des habitants. Les règles d'attribution de chaque personne à un logement et un seul, nécessaires pour ce comptage, sont parfois délicates à appliquer. D'une part, certaines personnes n'ont pas de logement fixe et les personnes sans abris font l'objet d'opérations spécifiques de comptage pour le recensement. D'autre part, une part non négligeable des habitants partagent leur temps entre plusieurs résidences habituelles [6]. Selon les enquêtes réalisées par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) en 2006 et 2007 (voir encadré), ce sont ainsi entre 6% et 7% des membres des ménages qui sont repérés comme « vivant aussi ailleurs » (6,4% en moyenne). Par définition, les personnes qui vivent dans plusieurs résidences habituelles ont davantage de chances de se trouver dans un ménage enquêté, puisqu'il suffit qu'un de leurs logements figure dans l'échantillon³. En tenant compte de ce que les personnes ayant deux logements ont deux fois plus de chances d'être interrogées, on estime d'après les enquêtes de 2006 et 2007 que 3,3% des personnes vivant en ménages ordinaires ont un autre logement habituel.

³ Les personnes dont l'autre logement est une résidence secondaire ou occasionnelle, ou un ménage collectif, ne peuvent être interrogées que dans leur logement principal.

Chez les enfants, la multi-résidence augmente avec l'âge, au fur et à mesure des ruptures parentales, puis atteint un maximum à 20 ans, où un jeune sur 9 (11% des hommes et des femmes) partage son temps entre plusieurs résidences habituelles. Très rare vers 35 ans (moins de 1%), la multi-résidence devient plus fréquente avec l'âge, jusqu'à atteindre 4% vers 65 ans avant de diminuer à nouveau aux âges plus élevés (figure 3). Les différences entre hommes et femmes sont peu marquées.

Figure 3. Proportion de personnes vivant dans plusieurs logements selon l'âge, diverses enquêtes de l'Insee, 2006 et 2007, en %



Sources : enquêtes de l'Insee ayant utilisé le tableau des habitants du logement en 2006 et 2007

Les personnes recensées seules dans leur logement vivent-elles vraiment seules ?

Les enquêtes apportent une information plus riche que le recensement sur les conditions de résidence des habitants, en identifiant l'ensemble des logements dans lesquels les personnes vivent habituellement. Ainsi, quand le recensement repère les personnes qui vivent « habituellement » seules (dans leur résidence principale), les enquêtes permettent de repérer quatre catégories. La catégorie la plus simple regroupe les personnes qui vivent dans un seul logement, et sont toujours seules dans leur logement. Elles représentent 13,2% des habitants (Tableau 2) ; on peut y ajouter les personnes qui résident dans un unique logement et sont seules une partie du temps seulement, parce qu'elles vivent avec des personnes qui sont parfois dans le logement, parfois ailleurs (1,0%) ; par ailleurs, les habitants qui ont deux logements peuvent vivre seuls dans un de ces logements (0,6%) ou, plus rarement, dans tous leurs logements (0,2%).

Tableau 2. Proportion de personnes vivant seules, pour 100 personnes vivant en ménage ordinaire, selon diverses définitions et selon qu'ils vivent dans un ou plusieurs logements habituels

Situation de logement	Nombre de logements habituels		
	Un	Plusieurs	Ensemble
Vit seul	13,2	0,2	13,4
Parfois seul	1,0	0,6	1,6
Jamais seul	82,6	2,5	85,0
Ensemble	96,7	3,3	100,0
Seul dans tous les logements (min)			13,4
Seul dans le logement enquêté (seul)			13,6
Seul à la date de l'enquête (bis)			14,1
Seul dans au moins un logement (Max)			15,0
Seul à l'enquête Emploi 2006-2007			13,6
Seul au recensement de 2007			14,5

Sources : enquêtes de l'Insee ayant utilisé le tableau des habitants du logement en 2006 et 2007

Il en résulte quatre mesures de la proportion de personnes vivant seules : 13,4% des habitants vivent toujours seuls, 15,0% sont parfois seuls ; 13,6% vivent seuls dans le logement où a lieu l'enquête (14,1% si on y ajoute la moitié de ceux qui vivent uniquement dans le logement, parfois seuls et parfois avec d'autres). Cette dernière estimation correspond à la proportion de personnes seules « à la date de l'enquête » si les autres membres du logement étaient présents la moitié du temps. Ces estimations ne sont pas parfaitement cohérentes. Par exemple, 0,4% des habitants vivent dans un logement avec d'autres et sont seuls dans leur autre logement, tandis que seuls 0,2% sont seuls dans le logement enquêté et vivent aussi ailleurs avec d'autres ; ces deux proportions devraient être identiques. Elles ne sont pas non plus exhaustives, puisque dans 1,1% des cas on ne sait pas qui vit dans l'autre logement (on a supposé que dans ce cas la personne ne vivait pas seule). Mais elles montrent qu'une personne seule sur dix ne vit pas « tout à fait seule ».

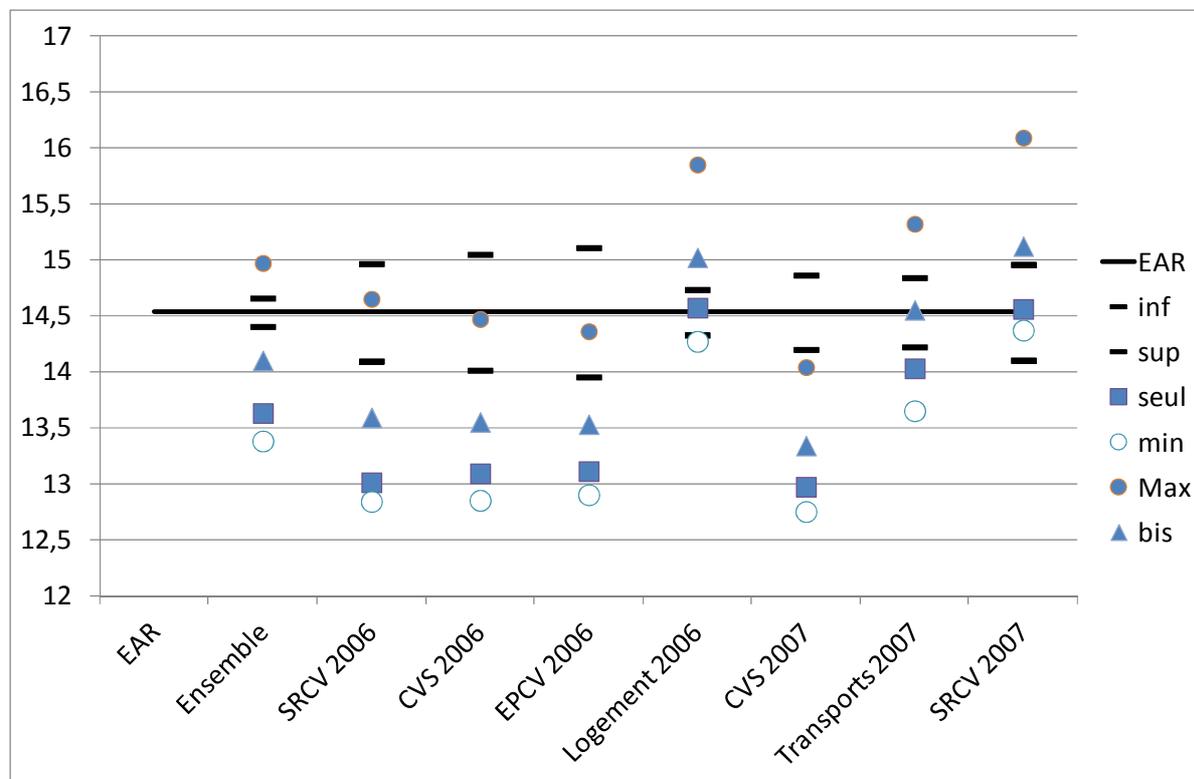
Avoir deux logements implique le plus souvent de vivre avec d'autres dans au moins un de ces logements : à tous les âges les personnes ayant deux logements sont moins souvent « toujours seuls » que celles qui résident dans un seul logement. Entre 15 et 50 ans, les personnes qui ont deux logements sont souvent seules dans un de leurs logements (une fois sur deux entre 20 et 30 ans), tandis qu'après 50 ans les personnes ayant plusieurs logements ne sont pas plus souvent seules (même partiellement) que les autres : la multi-résidence des adultes vers 65 ans correspond aux aménagements résidentiels permis par la disposition de plusieurs logements et associés aux changements professionnels autour de la retraite, sans lien fort avec le fait de vivre seul dans un de ces logements.

Le recensement compte davantage de personnes seules que les enquêtes. Cela ne tient pas seulement au flou dû aux situations de vie partiellement seule, comme le montre la comparaison avec l'enquête Emploi. Dans l'enquête Emploi, les situations de multi-résidence ne sont pas repérées aussi précisément : seuls 0,8% des habitants sont identifiés comme n'habitant pas en permanence dans le logement, dont 0,3% vivant dans un autre logement indépendant (éventuellement seul). L'affectation des personnes à un logement et à un seul est donc proche de celle du recensement,

mais la proportion de personnes seules à l'enquête Emploi (13,6%) est très proche de celle estimée à partir des autres enquêtes.

Peut-être les enquêtes sous-estiment-elles la proportion de personnes seules, car les logements occupés par des étudiants qui y vivent seuls et retournent chez leurs parents le week-end risquent de ne pas être enquêtés, alors qu'ils doivent être recensés ; d'une manière générale, les personnes seules sont difficiles à interroger dans les enquêtes et répondent peut-être mieux au recensement. Par ailleurs, certains couples ayant deux logements peuvent être recensés « chacun chez soi » et être considérés au recensement comme vivant seuls ou dans une « autre situation », tandis qu'ils se considèrent dans les enquêtes comme vivant ensemble dans leurs deux logements. La comparaison des résultats des différentes enquêtes, assortis de leur intervalle de confiance centré sur la proportion de personnes seules au recensement, montre que, d'une enquête à l'autre, la proportion de personnes « toujours seules » est assez variable (entre 12,7% et 14,4%) mais que la part de personnes partiellement seules est stable d'une enquête à l'autre, de 1,3% à 1,8% (figure 4).

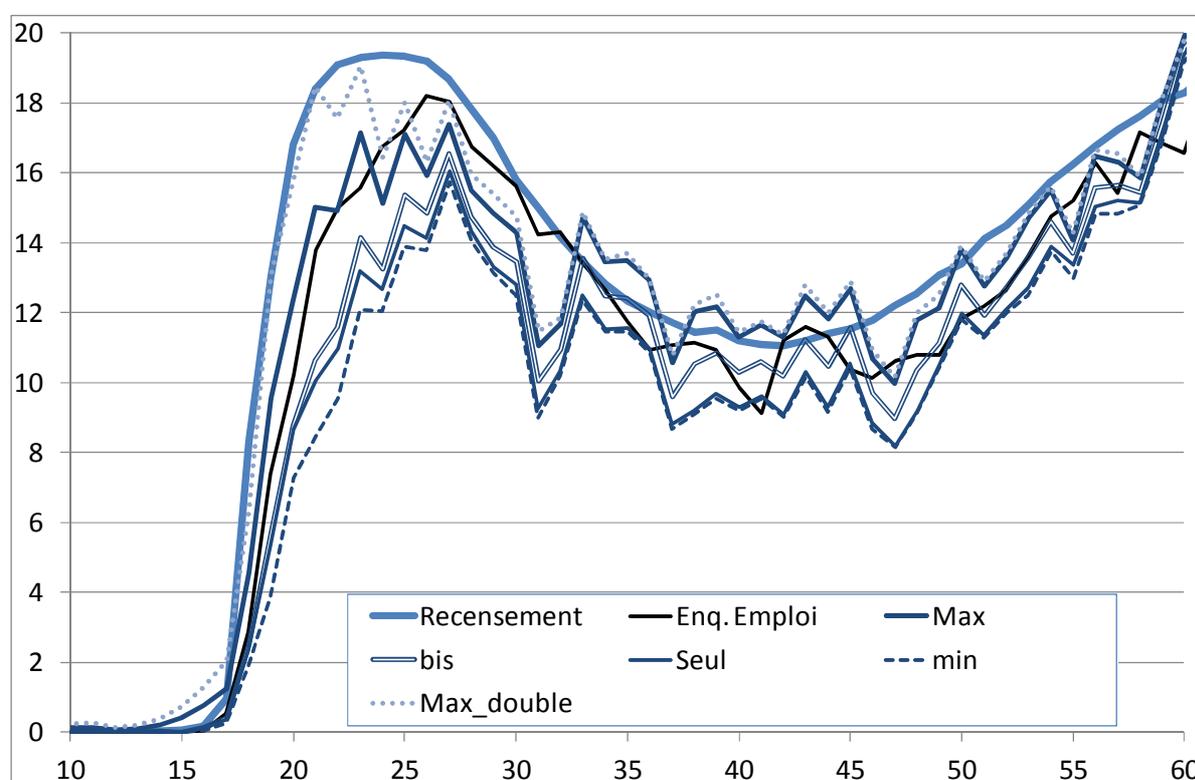
Figure 4. Proportion de personnes vivant seules selon l'âge, recensement de 2007 et diverses enquêtes de l'Insee, en %



Définitions : voir Tableau 2. Note : pour une meilleure lecture de la figure le lecteur est prié de relier les barres horizontales qui marquent les bornes supérieures et inférieures des intervalles de confiance

C'est surtout aux âges autour de 20 ans que les estimations divergent entre les enquêtes et le recensement (figure 5). Les doubles comptes sont particulièrement nombreux au recensement juste après 18 ans [7], et de nombreux doubles comptes concernent des jeunes qui vivent seuls une partie du temps : on retrouve les estimations de personnes seules au recensement en supposant que tous les jeunes de moins de 24 ans vivant seuls dans un logement y sont recensés, même s'ils vivent aussi ailleurs (et sont donc comptés deux fois au recensement). La position intermédiaire de l'enquête Emploi peut s'expliquer soit par la meilleure couverture des logements, due à la collecte en grappes (des groupes de logements contigus sont inclus dans l'échantillon, permettant à l'enquêteur d'insister davantage pour contacter les personnes vivant seules), soit par l'omission dans certains logements de personnes vivant partiellement ailleurs.

Figure 5. Proportion de personnes vivant seules selon l'âge, recensement de 2007 et diverses enquêtes de l'Insee, en %



Note. Min, Seul, bis et Max : source enquêtes de l'Insee, voir Tableau 2. Max double : définition maximale, pondération ne tenant pas compte des multi-résidences. Recensement : vague de janvier 2007 ; Enq. Emploi : vagues de 2006 et 2007.

La hausse du nombre de personnes recensées comme vivant seules impose donc d'améliorer le recueil des situations précises de logement, en incluant de l'information sur l'ensemble des logements habituellement occupés. La compilation des enquêtes de l'Insee incluant ces informations permettra, après la validation de la robustesse des résultats de mieux décrire les situations résidentielles concrètes des habitants.

[Encadré sur les sources]

Les données des recensements sont téléchargeables sur Internet

L'Insee propose en téléchargement, sur son site Internet (<http://www.recensement.insee.fr>), une série de fichiers individuels du recensement, pour les données datées de 2006 et 2007. Des fichiers spécifiques pour les chercheurs et universitaires devraient être disponibles prochainement. Par ailleurs, les données individuelles de très nombreux pays du monde sont téléchargeables sur Internet, grâce au travail de mise à disposition par l'université américaine du Minnesota, dans le cadre du projet (Integrated Public Use Microdata Series, International, IPUMSi, <https://international.ipums.org/international>). Pour la France, les données de recensements de 1962 à 2006 sont concernées. Elles permettent de construire des séries cohérentes issues des recensements de la population

Les enquêtes de l'Insee utilisent un nouveau tableau des habitants du logement

Depuis 2004, la plupart des enquêtes réalisées par l'Insee s'appuient sur un liste des habitants du logement qui inclut l'ensemble des personnes vivant habituellement dans le logement, même si elles vivent aussi ailleurs et si le logement où a lieu l'enquête n'est pas leur résidence principale, et qui contient des informations sur l'existence d'un éventuel autre logement pour chacun des habitants. Pour comparer les résultats avec ceux du recensement de janvier 2007, nous utilisons ici les enquêtes de 2006 et 2007 : enquête statistique sur les ressources et conditions de vie (SRCV, vagues de 2006 et 2007) ; enquête cadre de vie et sécurité (CVS, vagues de 2006 et 2007) ; enquête permanente sur les conditions de vie (EPCV, 2006) ; enquête Logement de 2006 ; enquête Transports de 2007. Les échantillons de ces enquêtes atteignent 292 000 personnes au total : 25 100 pour SRCV2006, 17 900 pour CVS 2006, 14 300 pour EPCV 2006, 116 200 pour l'enquête Logement de 2006, 43 200 pour CVS 2007, 49 700 pour Transports 2007. Les estimations sont faites en accordant à chaque enquête le même poids, chaque échantillon étant pondéré pour représenter l'ensemble de la population. Ces données, rassemblées et préparées par Thomas Denoyelle, nous ont été communiquées par l'Unité des méthodes statistiques de l'Insee.

Les vagues de 2006 et 2007 de l'enquête Emploi sont également utilisées. Elles sont disponibles par le réseau Quetelet.

[Fin de l'encadré]

Références

[1] Les documents du recensement, dont la feuille de logement, sont présentés sur le site de l'Insee, <http://www.insee.fr/fr/publics/default.asp?page=communication/recensement/particuliers/enquete.htm>. La définition précise de la population totale et comptée à part figure à l'adresse <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/population-totale-rrp.htm>

[2] Daguet Fabienne, 2007, « Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006. Seul un tiers des ménages compte plus de deux personnes », *Insee Première*, n° 1153.

http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1153®_id=0

[3] Prioux, France, Mazuy Magali, Barbieri Magali, 2010, « L'évolution démographique récente en France : les adultes vivent moins souvent en couple », (La conjoncture démographique en France), *Population*, 65, 3, p. 421-474.

http://www.ined.fr/fr/ressources_documentation/publications/conjoncture_demographique/bdd/publication/1526/

[4] Daguet Fabienne, Niel Xavier, 2010, « Vivre en couple. La proportion de jeunes en couple se stabilise », *Insee Première*, n° 1281. http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1281

[5] Gaymu Joëlle, Équipe FELICIE, 2008, « Comment les personnes dépendantes seront-elles entourées en 2030 ? Projections européennes », *Population & Sociétés*, 444.

http://www.ined.fr/fr/ressources_documentation/publications/pop_soc/bdd/publication/1357/

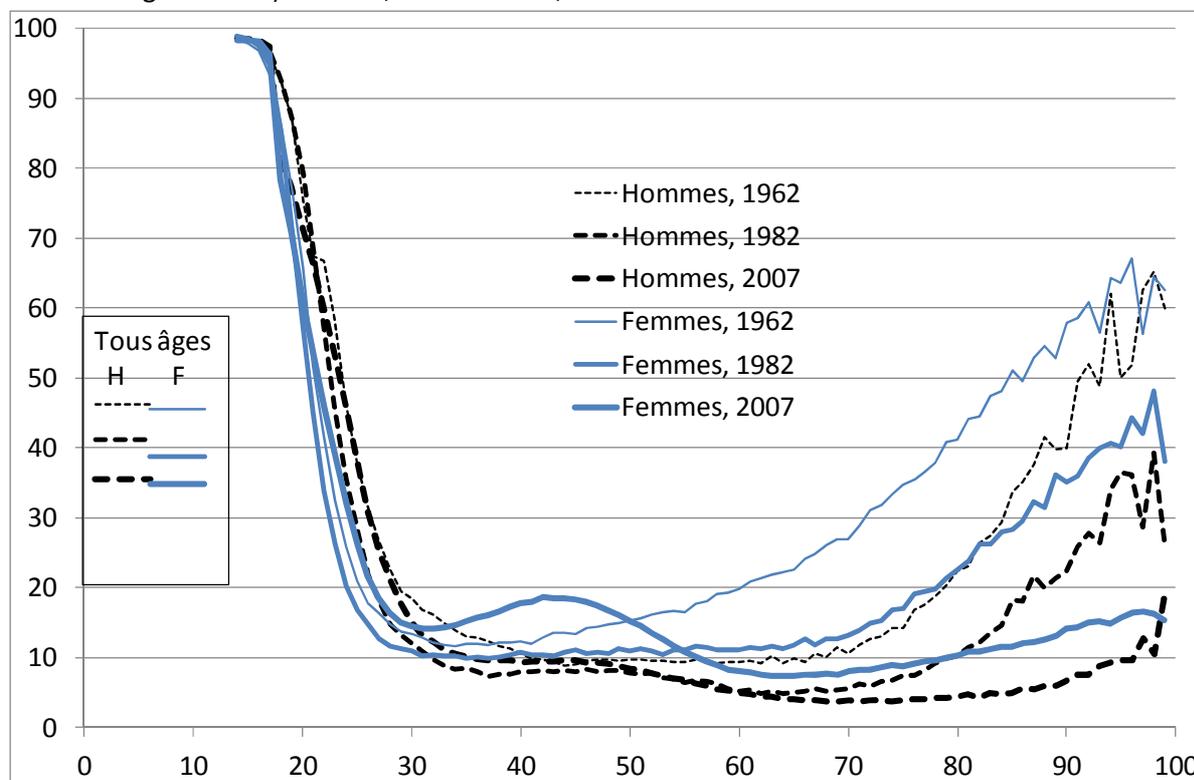
[6] Toulemon Laurent, Pennec Sophie, 2010, "Multi-residence in France and Australia: Why count them? What is at stake? Double counting and actual family situations", *Demographic Research* 23, 1, p. 1-40. <http://www.demographic-research.org/volumes/vol23/1/>

[7] Desplanques, Guy, 2008, « Avantages et incertitudes des enquêtes annuelles de recensement en France », *Population*, 63, 3, p. 477-501.

http://www.ined.fr/fr/ressources_documentation/publications/conjoncture_demographique/bdd/publication/1421/

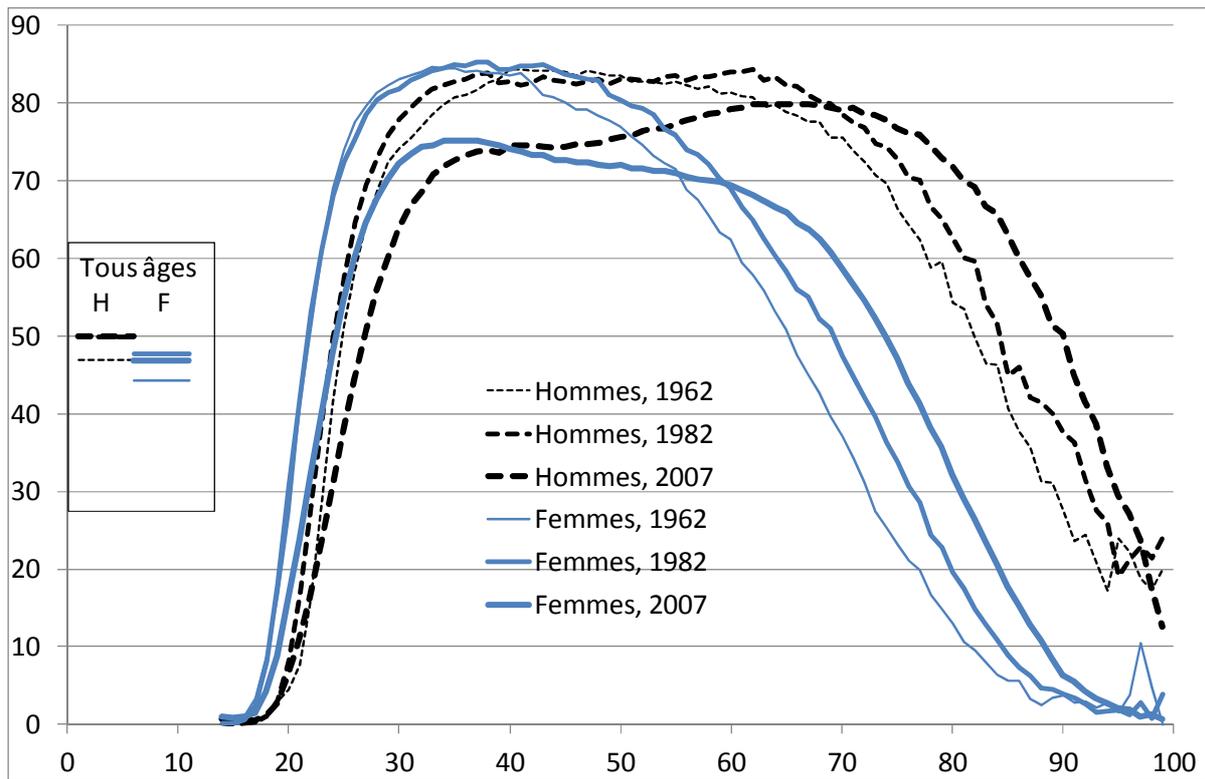
A intégrer pour l'EAPS

Figure nnn : proportion d'hommes et de femmes dans une « autre situation » (ni seul, ni en couple, ni en ménage collectif) en 1962, 1982 et 2007, en %



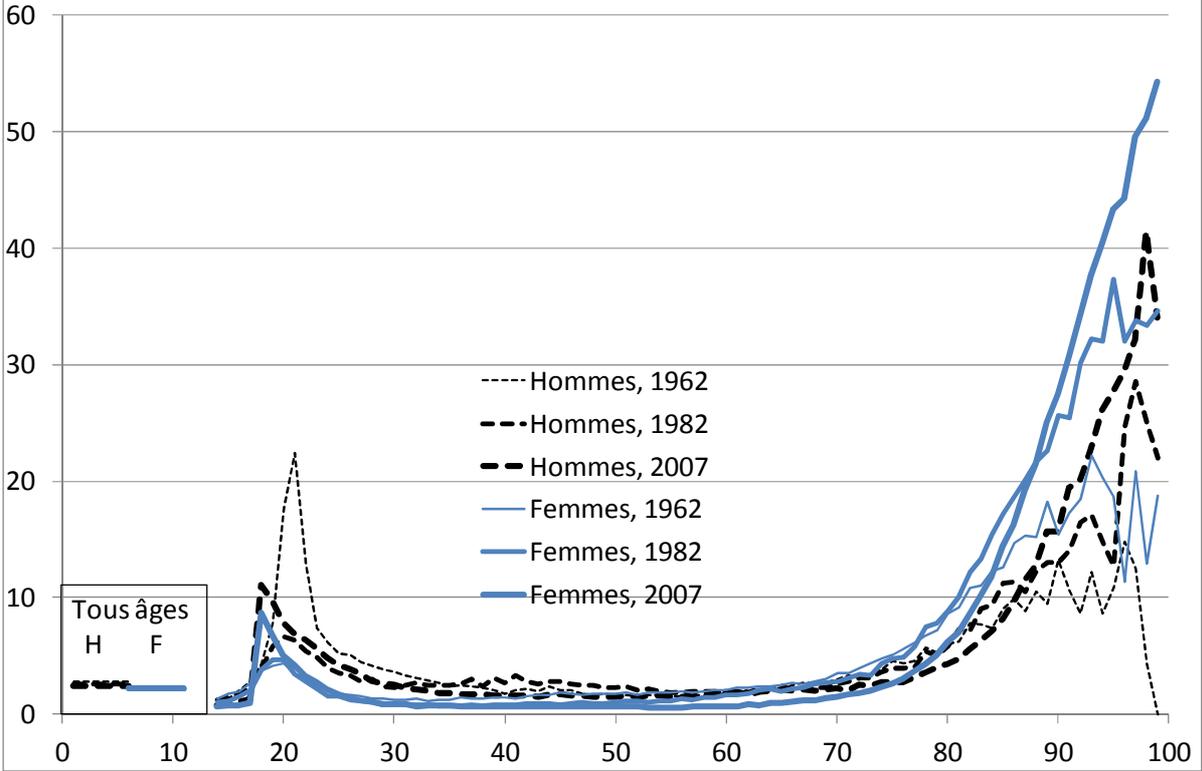
Source : IPUMSi pour recensements de 1962 et 1982 ; Insee pour recensement 2007

Figure nnn : proportion d'hommes et de femmes en couple au recensement en 1962, 1982 et 2007, en %



Source : IPUMSi pour recensements de 1962 et 1982 ; Insee pour recensement 2007

Figure nnn : proportion d'hommes et de femmes vivant en ménage collectif en 1962, 1982 et 2007, en %



Source : IPUMSi pour recensements de 1962 et 1982 ; Insee pour recensement 2007